

Chères Riviéroises, chers Riviérois,

L'heure est au déconfinement !
Cela nous permet d'envisager la
reprise d'activités ludiques,
sportives et culturelles.

Nous sommes heureux de pouvoir
vous proposer à nouveau
un programme d'animation !

Cette note d'informations vous
permettra également de prendre
connaissance de l'actualité
communale et intercommunale.

Vous en souhaitant une bonne lecture.

Votre Maire,
Marylène GUIJARRO

Infos mairie

Saint Joseph de Rivière



Mardi 6 juillet, passage du tour de France à Saint Joseph de Rivière !
Un évènement à ne pas manquer !

Attention la route départementale 520 entre Saint Laurent du Pont et le Pont Demay sera fermée de 12h à 15h15 !

PROJET JUMELAGE

La municipalité souhaiterait mettre en place un jumelage avec un village d'un autre pays européen. Si possible de la même taille que notre commune.

Nous vous sollicitons donc afin de collecter votre avis sur le choix du pays et de la commune par les connaissances-relations que vous auriez encore avec cet autre pays et commune.

Ce jumelage permettrait de mettre en place et de proposer au moins une fois par an aux habitants de Saint Joseph de Rivière des séjours d'échanges européens.

Nous vous invitons donc à vous faire connaître en mairie afin de récolter vos avis à ce sujet.

SONDAGES

La municipalité étudie plusieurs solutions à la suite du sondage concernant les toilettes publiques et la bascule. Mais les retours que nous avons eus ne sont pas significatifs. Toutefois, nous vous tiendrons informés des résultats de ces sondages et vous présenterons les différentes possibilités de réaménagement sur le prochain Reflex.

NOUVEAUTES

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Vandembulcke, photographe, qui installe son studio dans la boutique éphémère. Elle commencera son activité dès la rentrée de septembre.



Nous accueillons également M. Gorschynskyy, ostéopathe qui s'installe dans l'ancienne poste à compter du 1er juillet.

BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque, un lieu d'accueil, d'animations pour tous, petits et grands !

Ouverture le mercredi de 15h à 18h, le jeudi de 16h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h.

Au mois de juillet : Partir en livre à la bibliothèque, c'est un temps d'animation qui se déroulera sur l'espace vert devant la bibliothèque pendant les permanences : jeux, livres jeux, livres pop'up. Ouvert à tous !

La bibliothèque sera fermée :
Le jeudi 15 et samedi 17 juillet et du mercredi 4 samedi 21 août.

Ouverture aux horaires habituels le mercredi 25 août.



Infos générales

NOUVELLES MESURES DE DÉCONFINEMENT DU COVID-19

Comme vous le savez un nouveau décret fixant les nouvelles procédures de déconfinement est entré en vigueur.

Son calendrier d'application, très complet, et les différentes phases de déconfinement sont disponibles sur le site du Gouvernement en suivant le lien suivant :

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2021/05/une_strategie_et_un_agenda_de_reouverture_mai_20211.pdf.

Le port du masque pour les personnes de plus de onze ans n'est désormais plus obligatoire en extérieur, uniquement si la distanciation physique est garantie. Pour tous rassemblements, le port du masque reste obligatoire.

Prenez soin de vous et faites attention à vos proches.

VIGILANCE SÉCHERESSE



Lorsque les débits des cours d'eau ou les niveaux des nappes sont insuffisants pour assurer l'ensemble des usages (y compris le maintien de la vie aquatique), le préfet met en oeuvre des mesures pour limiter les prélèvements d'eau dans le milieu naturel.

Ces décisions sont prises en concertation avec les acteurs de l'eau dans le cadre du comité sécheresse.

Les mesures en vigueur à compter du 5 mai 2021 sont donc **en vigilance** (de niveau 1 sur 4) pour les eaux souterraines et les eaux superficielles sur tout le département de l'Isère jusqu'au 30 septembre 2021.

En vigilance, aucune mesure de restriction n'est imposée. Les usagers sont toutefois invités à l'économie afin de retarder au maximum les mesures de restriction.

FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique. En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids l'année suivante. Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes. Pour lutter contre le frelon asiatique, toute personne suspectant ou constatant sa présence est invitée à en faire le signalement sur la plateforme en ligne : www.frelonsasiatiques.fr.

MAIRIE

AGENCE POSTALE COMMUNALE

lundi de 16h00 à 19h00,
mardi et mercredi de 8h30 à 11h30,
jeudi 14h00 à 17h00,
vendredi de 8h30 à 11h30.

Tél : 04 76 55 21 69

Courriel : accueil.mairiestjo@orange.fr

OFFRE D'EMPLOIS

Le Centre du Service National et de la Jeunesse de Varcis propose deux missions de service civique à compter d'octobre et novembre 2021 et pour une durée de 8 mois. Deux jeunes pourront être recrutés pour une mission de rayonnement jeunesse (participation à des actions de rayonnement, intervention dans des établissements scolaires, promotion du programme Aux Sports Jeunes Citoyens...) et un jeune pour une mission de soutien aux jeunes décrocheurs identifiés en JDC (accompagnement vers des dispositifs d'aide et d'insertion).

Les jeunes pourront candidater directement sur le site www.service-civique.gouv.fr.

Agenda

TRÉSORS DE CHARTREUSE

L'édition 2021 des « Trésors de Chartreuse » aura lieu du 11 au 19 septembre 2021 sur l'ensemble du territoire de Coeur de Chartreuse.

Le thème sera « la place et le rôle des femmes dans l'histoire de la Chartreuse ».

Dans le cadre de l'exposition prévue lors cet événement, notre commune a collaboré en dressant le portrait d'une personnalité féminine de la commune.

Mme VIAL, ancienne institutrice de notre village, sera donc à l'honneur de cette exposition pour représenter Saint Joseph de Rivière.

TOUR DE FRANCE EN COURANT

Après le Tour de France cycliste, nous aurons le plaisir d'accueillir le 23 juillet, le 32ème Tour de « La France en courant ».

Les participants de cette course traverseront Saint Joseph de Rivière suivant un itinéraire détaillé.

Le passage dans notre village s'effectuera entre 13 H 30 et 15 heures.

Merci de réserver bon accueil à ces coureurs.

JUILLET

Samedi 3 : Feu d'artifice/ Comité des fêtes

Dimanche 4 : Festivélo/ VTT Chartreuse

Mardi 6 : Tour de France

Jeudi 8 : Ballet Tahiti aux Marquises

Vendredi 23 : Tour de France en courant

AOUT

Samedi 21 : Concert le Tram des Balkans

SEPTEMBRE

Jeudi 2 : Passage du Tour Auto Optic 2000

Samedi 11 au 19 : Trésors de Chartreuse

CONCERT

Le 21 aout, à la tuilerie, "le Tram des Balkans" accompagné de Mélissa Zantman nous offrent un concert de musiques et chants du monde, dans le cadre de leur Tournée des Hauteurs, le long des sentiers de Chartreuse.

Dès 18H, entrée gratuite, réservation auprès de l'office de tourisme. En cas de forte pluie, le concert se tiendra à l'église.

FEU D'ARTIFICE

Le traditionnel feu d'artifice sera tiré au plan d'eau le **3 juillet à 22h15**. Du fait des difficultés liées aux contraintes sanitaires, il n'y aura ni buvette ni restauration sur place.

GROUPE FOLKLORIQUE

Dans le cadre du Festival des cultures du monde de Voiron, la commission animation reçoit la troupe du « Ballet Tahiti aux Marquises ».

Cette troupe créée en 1992 met à l'honneur les chants et les danses de Polynésie. Véritables ambassadeurs et défenseurs de la culture polynésienne, danseurs et musiciens sillonnent le monde pour vous faire partager leur joie de vivre, de chanter et de danser.

Le spectacle qui vous est proposé regroupe 18 artistes, musiciens, danseurs et chanteurs. C'est un programme varié qui vous fera voyager sur cette île du Pacifique avec ses danseurs et danseuses à l'exotisme envoûtant. Le spectacle aura lieu à la Salle d'Animation Rurale le jeudi 8 juillet 2021 à 18h30. L'entrée est de 6 euros, avec une gratuité pour les enfants de moins de 12 ans.



FESTIVELO

Le 4 juillet 2021 de 7h30 à 16h à Saint Laurent du Pont aura lieu le 5^{ème} FESTIVÉLO de CHARTREUSE.

A l'initiative de l'association locale VTT CHARTREUSE, cet événement sportif et populaire permet de découvrir la pratique du cyclisme et la marche à pied.

Cette manifestation festive et ludique propose :

- 4 parcours de VTT (10, 27, 48 et 52 km) pour tous les niveaux
- 2 parcours de rando pédestre de 8 ou 15 km également accessibles à tout public.
- des animations pour les enfants
- apéritif offert à 11h30 par la mairie de St Laurent du Pont.





Ecole

Bonne retraite à Véronique et Manu FEBVAY

École de Saint Joseph de Rivière

Madame Véronique FEBVAY, née en 1964 à Sin-le-Noble passe son enfance près de Douai. Petite, elle joue à la maîtresse en rêvant de le devenir plus tard. En attendant de grandir, elle entend son grand-père qui lui disait tout le temps : « Instituteur, c'est le plus beau métier du monde, celui de transmettre son savoir ! ».

Manuel FEBVAY, né en 1962 à Cornimont dans les Vosges, passe son enfance sur le bassin Grenoblois après une escale dans les Pyrénées, son père exerçant le métier de gendarme secouriste en hautes montagnes.

Après des études et des diplômes technique et électronique, Manuel va connaître l'expérience des centres de vacances et le rapport avec les enfants s'avèrera une véritable révélation qui l'incite alors à se réorienter. Il passe tout d'abord son brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et poursuivra sa formation par le brevet d'aptitude à la direction de centres de vacances (BAFD), poste qu'il occupe toujours lors des vacances scolaires.

Parallèlement, il tente plusieurs concours de l'École Normale d'instituteurs et c'est sur les bancs de celle de Douai que Manuel et Véronique se rencontrent.

De 1983 à 1988, ils seront tous les deux élèves maîtres et remplaçants dans diverses écoles du Nord. Puis, souhaitant retrouver les montagnes de son enfance, Manuel demande un poste d'instituteur dans notre rectorat, et obtient alors un poste sur Fontaine.

Afin que Véronique puisse le rejoindre, ils se marient en 1989. Bénéficiant du rapprochement de conjoint, cette dernière obtient pour la rentrée 1989 un poste provisoire à Entre-Deux-Guiers tandis que Manuel est nommé à titre provisoire à Miribel les Echelles.

Véronique et Manuel s'installent alors à Saint Joseph de Rivière où ils auront trois enfants.

Véronique occupera deux postes à titre définitif : à Biliou (de 1990 à 1994) et Pommiers la Placette (de 1994 à 1999) tandis que Manuel aura à la rentrée 1990 son poste à titre définitif sur St Joseph de Rivière avec la classe des CM1/CM2.

C'était il n'y a que trente ans, mais le contexte de l'époque voulait que les postes les plus prisés soient en zone urbaine. Seuls les enseignants avec assez d'ancienneté pouvaient y prétendre et les jeunes enseignants se retrouvaient donc à occuper des postes dans les petits villages en zone rurale qui n'étaient pas recherchés.

Les choses ont bien changé car aujourd'hui, la tendance s'est totalement inversée !

L'école de St JO était alors bien vétuste et la classe de Manuel, tout en longueur et très exigüe ne possédait que quelques craies et un pauvre tableau (Un élève avait même cassé la vitre d'une fenêtre juste en voulant venir au tableau !)

Lors des conseils d'école, soutenu par des parents, Manuel témoigne du manque de moyens sans grand retour. Il persévère et désire changer les choses pour le bien de sa commune. Dans un 1^{er} temps, il réussit à obtenir un financement pour réaliser avec les élèves des bacs à fleurs qui orneront le village. Dans le même temps, ce dernier répond favorablement à l'association du Sou des écoles en participant activement aux réunions. La fête de Noël, le repas de Noël vont s'instaurer dans la salle des fêtes du village, une kermesse commune se déroulera dans la cour de l'ancienne maternelle... Puis il obtiendra une subvention pour sa 1^{ere} classe verte (classe transplantée) en Ardèche.

Notre village se développant alors très vite, les normes de sécurité de la petite école primaire ne sont plus respectées. Un 1^{er} préfabriqué est installé en primaire. Un second préfabriqué est installé en maternelle...le nombre d'enfants explose !

M. l'inspecteur de l'époque se déplace alors pour assister à un conseil municipal et essayer de trouver des solutions (un regroupement sur St Laurent du Pont avec un service de car ayant même été envisagé par certains élus !). Dans le même temps, une nouvelle directrice, est nommée à l'école primaire, elle fait appel à un DDEN pour visiter l'école. (Un DDEN ou Délégué Départemental de l'Education Nationale est une personne neutre, extérieure au village, qui n'a aucune action, mais qui témoigne). Ce DDEN n'est autre que Monsieur Claude DEGASPERI qui habitait alors sur Voiron.

Le constat établi par Monsieur DEGASPERI est éloquent : des locaux plus que vétustes, des classes en surnombre vis-à-vis des surfaces, des normes de sécurité non respectées ... Monsieur DEGASPERI, habitant depuis quelques temps sur la commune, est élu Maire lors des élections municipales de 1995. Il demande alors à Monsieur FEBVAY de l'accompagner dans le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire constituant la priorité de son 1^{er} mandat.

Afin de concrétiser le projet et obtenir les financements nécessaires, une grande mobilisation de tous s'organise alors, dont une manifestation des parents d'élèves qui organisent un setting devant l'école. Monsieur DEGASPERI et le député témoignent devant les caméras et déboutent l'inspecteur de l'époque avec l'aide de la presse.

Manuel et Véronique gardent l'image d'un homme à l'écoute de leurs avis et qui les a toujours suivi pour le bien de l'école : les subventions, l'organisation, la semaine à 5 jours, les horaires... Cette école restera une de ces plus belles réalisations, d'où son nom, à titre posthume : ECOLE CLAUDE DEGASPERI.

La rentrée dans le nouveau groupe scolaire se fait au retour des vacances de printemps d'avril 1999. Une journée « porte ouverte » est organisée pour présenter à tous les Riviérois le nouvel édifice. Tous les habitants repartiront fiers de leur nouvelle école à la hauteur du XXI^e siècle.

Suite au départ de la directrice, Manuel assurera alors la fonction par intérim. Ses collègues lui demandent de passer le concours pour rester à ce poste à titre définitif, ce qu'il fait alors sans enthousiasme. Bien lui en a pris car cela fait aujourd'hui 22 ans qu'il dirige notre école.

Ne voulant pas porter la double casquette d' élu et de directeur d'école, Manuel ne se représentera pas aux élections suivantes et quittera son poste de chargé à l'enfance et aux écoles qu'il avait lui-même créé.

L'école, fonctionnera avec 7 classes une vingtaine d'années, un préfabriqué ayant même dû être installé pour 2 ans, les effectifs ayant atteint jusqu'à 225 élèves !

Véronique, quant à elle, souhaitant rester sur un poste de maternelles et ne voulant pas enseigner à ses propres enfants, attendra la rentrée 1999 pour arriver sur l'école de Saint Joseph.

Manuel et Véronique garderont bien d'autres souvenirs de leur carrière à Saint Joseph de Rivière à l'image de cette fête improvisée avec les parents sur des danses bretonnes à l'issue d'une kermesse, les préparations des fêtes de fin d'année avec les spectacles de Noël, les carnavaux, les coursetons, les kermesses, les classes de neige, et plus récemment, l'investissement de tous les enseignants dans le projet fresque qui habille désormais l'école.

Ils ont très à cœur que notre école Claude DEGASPERI demeure un lien social fédérateur, qu'elle continue à s'inscrire dans une perspective d'échanges, de moments conviviaux avec l'ensemble de ses partenaires dans des manifestations d'intérêt collectif pour le bien être et le bien vivre ensemble.

Madame et Monsieur Febvay, il est certain que vous aurez marqué l'esprit de nombreux enfants (un jour par des punitions, et d'autres par des attentions). Vous resterez gravés dans le souvenir de ceux à qui vous avez enseigné.

En quittant cette école vous entrez donc dans la mémoire du village (et de nos cœurs).

Que vous dire de plus que MERCI pour toutes ces belles années ?

En vous souhaitant une bonne retraite pleine de voyages en caravane à travers la France et de promenades en trottinette électrique.

AU REVOIR MADAME ET MONSIEUR LE PROFESSEUR